

Avis voté en plénière du 29 avril 2015

Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France: bilan et perspectives des politiques publiques

Déclaration du groupe des professions libérales

Les émissions de gaz à effet de serre et la température sur terre ne cessent d'augmenter. Même si on recourt de plus en plus aux énergies propres et que des efforts sont faits en matière de sobriété, la consommation mondiale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre devraient continuer leur inquiétante progression, du fait d'une démographie mondiale en hausse.

Le climat est un enjeu environnemental de premier plan, souligne l'avis. Il est temps d'ancrer la lutte contre le changement climatique dans la réalité de la société française. Mais l'objectif de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre percute les réalités économiques, sociales et environnementales. Il peut par exemple, en matière économique, pénaliser à court terme certains secteurs émetteurs soumis à la concurrence mondiale, si aucun dispositif d'accompagnement n'est mis en œuvre pour compenser leur effort. Il implique, en matière sociale, par exemple, de nouvelles organisations du travail et une évolution des emplois et des qualifications. Enfin, en matière environnementale, dernier exemple, nous devons veiller à maintenir voire restaurer la biodiversité et les écosystèmes, fragilisés aujourd'hui par de multiples facteurs.

Pour autant, il est possible d'afficher un premier bilan des actions menées. Le monde du bâtiment, pourtant très impliqué, connaît encore des marges de progrès. La construction neuve est en passe d'atteindre des performances optimales. Nous sommes capables de construire aujourd'hui des bâtiments à énergie positive alors que la réhabilitation du parc existant peine à se réaliser.

L'enjeu climatique s'inscrit progressivement dans les esprits. Mais, la population française, dans un contexte de crise économique, prise par ses préoccupations quotidiennes, prend difficilement conscience de cet enjeu. Il est fondamental de passer d'un désintérêt pour le sujet à l'acceptation d'un engagement sur un chemin long de changement de modèle. La COP 21 est, en cela, une formidable opportunité pour mobiliser de nombreux acteurs de la société civile.

Le cœur du débat se situe autour du bilan français qui est paradoxal en ce domaine : la position de la France par rapport à l'Europe est enviable au regard des émissions de gaz à effet de serre, grâce au nucléaire et à l'hydraulique. En revanche, son bilan carbone est en hausse du fait des importations de produits fabriqués à l'extérieur. Il nous faut réindustrialiser « proprement » notre pays et raisonner en termes d'empreinte carbone mondiale. L'avis préconise, à juste titre, la dynamisation de la recherche française par des programmes dédiés et des appels à projet.

Entreprises, citoyens sont tous demandeurs, pour définir leurs priorités, d'un cadre stable, de signaux de prix clairs, car les initiatives se déploient actuellement dans un environnement réglementaire très inégal d'une région du monde à l'autre. C'est à l'échelle mondiale qu'il faut rechercher de la cohérence et favoriser les investissements verts.

L'enjeu n'est pas seulement environnemental, il est économique (compétitivité, croissance verte, comportements de consommation), social (mode et localisation de production, organisation du travail, emplois/qualification, désindustrialisation avec conséquences sur l'emploi, impact sur la santé). Il faut analyser, comprendre les réticences au changement, vaincre les scepticismes et convaincre.

L'avis plaidant dans ce sens, le groupe des professions libérales l'a voté.